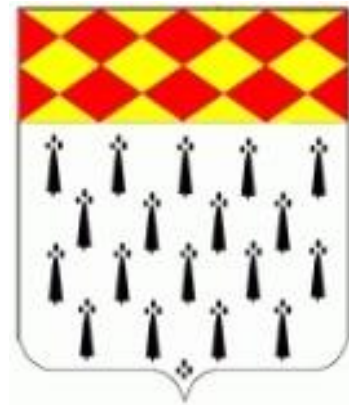




ORSAN

N°51



Bulletin Municipal

Juin 2014



SOMMAIRE



- ➔ Editorial
- ➔ Une nouvelle équipe
- ➔ Budget de la commune
- ➔ Vacances Tranquilles
- ➔ Le CCAS
- ➔ Les rythmes scolaires
- ➔ Les Associations
- ➔ Nouveau à ORSAN
- ➔ L'Ecole
- ➔ Le Centre Aéré de Codolet
- ➔ Le Sitdom
- ➔ Infos Utiles
- ➔ Etat Civil
- ➔ Le défibrillateur

Bonne Lecture



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du dimanche 23 mars 2014.

Je serai, soyez en convaincus, le Maire de tous les habitants et je n'aurai de cesse que d'être digne de cette responsabilité importante et je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, et le respect de l'intérêt général.

Mon rôle est maintenant de faire évoluer notre commune, de l'embellir, d'y mettre en place tous les équipements nécessaires à la bonne marche d'une commune de presque 1250 habitants.

Alors, vous vous en doutez bien, être élu n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais notre investissement et notre engagement sont un choix, celui de vous servir, d'œuvrer pour le bien commun en ayant toujours à l'esprit d'améliorer votre quotidien et votre environnement.

La jeunesse, la sécurité, la tranquillité, l'accessibilité, le cadre de vie sont des thèmes prioritaires que je prendrai en compte. L'animation festive, la vie associative et sportive continueront quant à elles d'être soutenues et encouragées. Nos aînés, les enfants et les familles continueront de faire l'objet de toutes les attentions et le bien-vivre ensemble tiendra une place centrale dans chacune de nos réflexions. Tout cela se fera évidemment dans un cadre budgétaire maîtrisé. Les habitants seront associés davantage encore aux divers chantiers, aux diverses réflexions, ma volonté étant, plus que jamais, d'aller encore plus loin dans la démocratie participative.

Par les actions réalisées depuis notre élection (le vote du budget, l'élection des membres aux commissions municipales, extra-municipales et aux différents syndicats, la préparation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014), et par celles qui seront mises en place lors des prochains mois, je souhaite pouvoir démontrer à tous les habitants qu'une nouvelle dynamique est en train de se mettre en place, capable de gérer efficacement les problèmes quotidiens de nos concitoyens et de répondre à leurs premières attentes.

Le prochain bulletin municipal sera différent (format, rubriques et mise en page). De nouvelles rubriques verront le jour, plus de place sera donnée aux informations pratiques et aux orientations stratégiques engageantes pour le village.

Malgré ces évolutions vous devriez facilement vous y retrouver. De plus un questionnaire en cours de préparation, vous sera distribué à la rentrée, et permettra de recenser toutes vos attentes et de déterminer les objectifs des années à venir.

A nouveau, je vous dis un grand merci à tous et vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire, Bernard DUCROS



Une nouvelle équipe

Suite aux élections municipales du 23 et 30 Mars 2014, vous avez porté votre confiance à une nouvelle équipe.

Le Maire

Bernard DUCROS



1^{er} Adjoint

Jean-Louis RENVERSEAU



2^{ème} Adjoint

Virginie BALLATORE



3^{ème} Adjoint

Patrice LAURENT



Les conseillers

- ❖ Sandrine ROQUES
- ❖ Cécilia FERRON-CHAROUSSET
- ❖ Isabelle PRIM
- ❖ Dolorès CHIRON
- ❖ Christiane RUSSO
- ❖ Martine POREAU

- ❖ Bertrand ROUMEAS
- ❖ Fabien PLATON
- ❖ Didier BOUZIGE
- ❖ Gilbert RINCHAND
- ❖ Daniel GENOT

Pour travailler plus efficacement, un certain nombre de commissions ont été mises en place qui permettront de préparer en amont des dossiers qui feront ensuite l'objet de délibération en conseil municipal.

- ❖ **Commission Finances** : Budget de la commune
- ❖ **Commission Enfance/Jeunesse** : Ecole, Cantine, Accueil Périscolaire, Parc de Jeux, City-Stade, Skate Parc
- ❖ **Commission Travaux et A ménagement** : Plan de circulation, Réfection des façades, Stationnement, Réseau d'eau, Assainissement, Eclairage public, Accessibilité Handicapé, Voirie, Chemins Forestiers, Embellissement du village, Bâtiment communaux.



Cette commission ne prendra pas en charge la modification du PLU. Une commission Ad'hoc serait créée si besoin.

- ❖ **Commission Information/Communication : Mise en place et suivi des Comités de quartier, Prévention Sécurité, Gestion du site internet, Bulletin d'Information, Repas de quartier, Enquête**
- ❖ **Commission Marché**
- ❖ **Commission Appel d'Offre et Délégation de Service Public**

Des Commissions extra-municipales sont également mises en place dans lesquelles interviennent des administrés de la commune :

- ❖ **Commission Association / Animation du village**
- ❖ **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)**
- ❖ **Commission des Impôts Directs**

Des comités de quartier seront également mis en place en fin d'année et pourront servir de relais avec la mairie. Ces comités de quartier traiteront entre autres des problématiques de voirie, circulation, propreté, voisinage,...

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier, vous pouvez contacter la mairie dès maintenant.



Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), anime une action générale de prévention et de développement social de la commune.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et comprend le même nombre d'élus que de membres extérieurs nommés par le Maire. Les administrateurs sont soumis au respect du secret professionnel.

Président: Monsieur le Maire Bernard Ducros

Vice-Présidente : Madame Virginie Ballatore

Membres élus : Madame Dolorès Chiron

Madame Isabelle Prim

Madame Sandrine Roques

Madame Christiane Russo

Membres nommés : Madame Claudine Auvrignon

Madame Josiane Breysse

Madame Peggy Breysse

Madame Laurence Fabregoule

Monsieur Laurent Obino



Les missions du CCAS :

Le CCAS est investi de plusieurs missions d'aide à la personne (exemple : Aide aux formalités administratives, Aide aux seniors, Aide à la jeunesse, Aide alimentaire, Aide ménagère, ...).

Quelques dates à retenir:

- La vente annuelle des brioches aura lieu mi-octobre lors de la semaine nationale de la personne handicapée.
- le repas des aînés (65 ans et plus), le samedi 29 novembre.

Tous les membres du CCAS sont à votre disposition pour accueillir vos demandes, nous vous écouterons, vous recevrons, vous rendrons visite, n'hésitez donc pas à vous adresser à l'un d'entre nous ou à la mairie directement.

N'oubliez pas aussi pour les personnes de plus 60 ans et celles en difficultés de vous inscrire en Mairie afin que nous puissions vous apporter notre soutien rapidement en cas de canicule ou autres événements climatiques.

Nous souhaitons à tous et toutes un très bel été...

Les membres du CCAS

Budget de la commune

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE VENDREDI 25 AVRIL 2014 A 20 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE

- Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 du Budget de l'Eau et Assainissement.
- Le Conseil Municipal prend une délibération approuvant le Compte de Gestion 2013 de Madame la Trésorière pour le Budget Unique de l'Eau et Assainissement.
- Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2014 Eau et Assainissement
- Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du Budget Communal.
- Le Conseil Municipal prend une délibération approuvant le Compte de Gestion 2013 de Madame la Trésorière pour le Budget Communal.



- Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes dont la répartition est établie comme suit :
 - 8,81 % pour la Taxe d'Habitation
 - 9,58 % pour le Foncier Bâti
 - 65,08 % pour le Foncier Non Bâti
- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif Communal 2014

Il en est de même pour la Taxe sur les ordures ménagères (TOM) qui restera inchangée pour 2014.

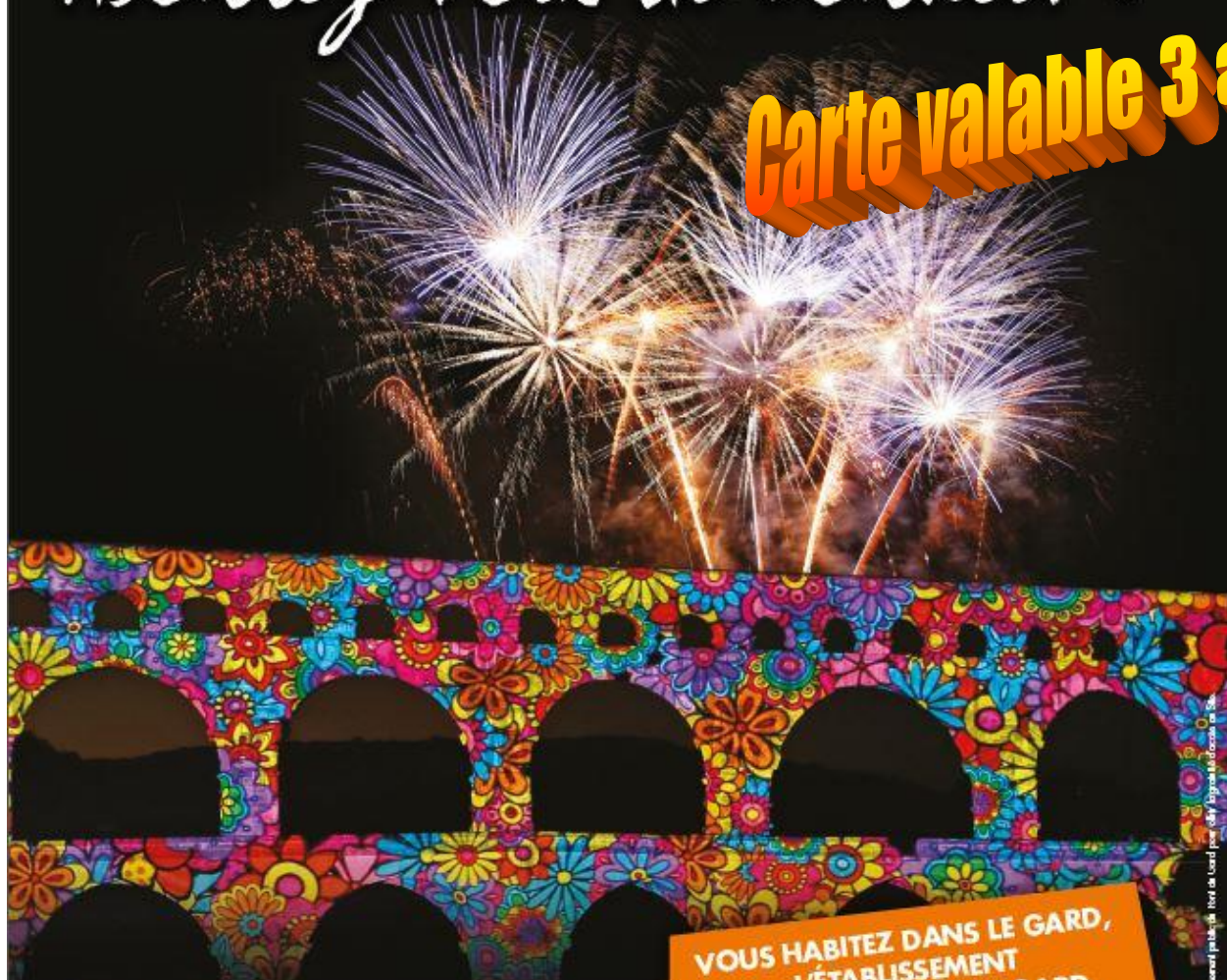
Interventions exceptionnelles

Photo prise lors de la deuxième grosse fuite (quartier la Parade). Après une petite nuit, un dimanche de fête des mères, jour d'élection. On ne peut pas rêver mieux !!!



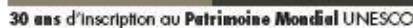


Carte valable 3 ans



- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou N° d'immatriculation

²⁰ « Nos les connaissons et nous les avons rencontrés lors de la convention avec l'Institut national de la Santé et de la Sécurité au Travail (INRS) à la fin de l'été 2007. Ils ont été très intéressés par nos travaux et nous ont encouragés à poursuivre nos recherches. Ils ont également accepté de nous accompagner lors de nos déplacements en France et de nous aider à trouver des contacts locaux. Ils ont également accepté de nous aider à trouver des contacts locaux. Ils ont également accepté de nous aider à trouver des contacts locaux. »





Vacances tranquilles !!!

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.



Absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.

Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Attention aux réseaux sociaux !!!!

Nous sommes tellement heureux de partir en vacances que nous n'hésitons pas à le crier sur les toits et même sur les réseaux sociaux. Les cambrioleurs qui se mettent aux nouvelles technologies sont aussi connectés sur Internet. Alors un conseil : ne dites pas où vous allez ou mieux, trompez l'ennemi.





La réforme des rythmes scolaires à ORSAN

Depuis 2008, les élèves du primaire ont :

- **24 heures** de classe
- réparties sur une semaine de **4 jours** (8 demi-journées).

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit de :

- conserver **24 heures** de classe,
- mais de retourner à la semaine des **4,5 jours** (9 demi-journées)



En outre :

- la **journée** d'enseignement devra être de **5 heures 30 maximum**
- la **demi-journée** d'enseignement devra être de **3 heures 30 maximum**
- la pause de **midi** ne pourra pas être inférieure à **1 heure 30**.

Pour résumer, il s'agit de **transférer sur le mercredi matin** (exceptionnellement, par dérogation, sur le samedi matin) **3 heures à 3 heures 30 de temps scolaire prélevé sur le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi**.

Mais, cette réforme des rythmes scolaires n'ajoute pas seulement une demi-journée dans la semaine, elle **modifie** également le **temps de chaque journée** en augmentant le temps d'activité périscolaire. En effet, les élèves ne resteront pas moins de temps à l'école comme c'est le cas actuellement, mais ils y consacreront moins de temps par jour à des activités d'apprentissage scolaire et **plus de temps à des activités périscolaires**.

Le temps scolaire transféré sur le mercredi matin devra être remplacé les lundi, mardi, jeudi et vendredi par :

- des **activités pédagogiques complémentaires** organisées en groupes restreints d'élèves (ces activités devront être organisées par les **enseignants**)
- des **temps d'activités périscolaires** (TAP) d'éducation artistique, culturelle et sportive (ces activités si possible gratuites devront être proposées par les **communes**)

Après les élections municipales de 2014, un nouveau décret est sorti dans l'urgence ajoutant de la confusion au désarroi des parents. Ce décret permettait de proposer des activités regroupées sur une demi-journée. Cette solution n'a pas été retenue par la municipalité d'ORSAN qui considère que bien que simplifiant l'organisation, cette solution ne permet pas de réduire les journées d'enseignement ce qui était initialement l'objectif de la réforme.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont organisées pendant la pause méridienne ou pendant le périscolaire du matin par les enseignants.



Les TAP (ces nouveaux temps créés par la réforme) seront répartis sur 3 jours. Ces temps d'activités sont facultatifs. Les parents pourront donc s'ils le souhaitent récupérer les enfants chaque soir à 16H15.

Mais les enfants auront aussi la possibilité de participer à ces TAP, le lundi, mardi et Jeudi (Activités sportives, initiation à l'informatique, activités culturelles, aide aux leçons, activités manuelles et créatives pour les plus petits, lecture,...).

Concrètement sur ORSAN, cela donnera :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	9h	Accueil Périscolaire 1H30	Accueil Périscolaire 1H30	Accueil Périscolaire 1H30	Accueil Périscolaire 1H30	Accueil Périscolaire 1H30
9h	12h	Enseignement 3H	Enseignement 3H	Enseignement 3H	Enseignement 3H	Enseignement 3H
12h	14h	Pause Méridienne 2H	Pause Méridienne 2H	Accueil de Loisir de Codolet	Pause Méridienne 2H	Pause Méridienne 2H
14h	16h15	Enseignement 2H15	Enseignement 2H15		Enseignement 2H15	Enseignement 2H15
16h15	17h15	TAP 1H	TAP 1H		TAP 1H	Accueil Périscolaire 2H15
17h15	18h30	Accueil Périscolaire 1H15	Accueil Périscolaire 1H15		Accueil Périscolaire 1H15	

Attention:

Pensez à inscrire vos enfants avant la rentrée.

Vous disposez d'un peu de temps, vous avez une passion ou une compétence que vous souhaiteriez partager, contactez la mairie pour nous en faire part.

Nous recherchons également des bénévoles pour la bibliothèque.

Vous aimeriez vous investir dans un milieu associatif, la mairie peut aussi vous conseiller sur les démarches.





Le fleurissement du village

La nouvelle municipalité d'Orsan a le profond désir d'embellir son village. C'est pourquoi nous avons accueilli avec grande satisfaction la proposition du Conseil Général de mise à disposition gratuite de plants d'ornements.

Cette année nous avons choisi de cibler notre action sur une partie du village : un talus en friche à gauche du cimetière et le monument aux morts qui se trouve à l'intérieur du cimetière.

Plusieurs raisons ont motivé ce choix :

Nos habitants les plus âgés souhaitent depuis de nombreuses années voir les abords du cimetière aménagés. Le monument aux morts mérite aussi d'être mis en valeur, d'autant plus que nous fêtons le centenaire de la première guerre mondiale.

Enfin, après avoir pris quelques conseils et renseignements nous avons décidé qu'il était préférable de commencer progressivement l'acquisition de végétaux pour évaluer si nous sommes bien en mesure d'entretenir correctement ces plantes. C'est pour cette raison qu'il nous est apparu judicieux de commencer par le recrutement d'une personne qualifiée en espaces verts (contrat Aide à l'Emploi).

Le village participera également cette année au concours des villages fleuris. En effet, nous attendons beaucoup des spécialistes du Conseil Général (architecte paysager, urbaniste...) qui composent le jury et qui nous apporteront sans nul doute de précieux conseils pour embellir et nous guider dans les choix les plus appropriés à la configuration de notre village.

Dans un même temps, nous avons choisi de maintenir le concours des maisons, balcons, terrasses, jardins, potagers...fleuris (visibles de la rue), avec les communes de Chusclan et Codolet. Le jury sera de passage la première quinzaine de juillet. Nous souhaitons bonne chance à tous les inscrits...





Les Associations d'ORSAN

- + Association des Parents d'Elèves de l'école d'ORSAN
- + Ensemble Vocal Amadeus
- + Club de Peinture sur Tissus et Verres
- + Comité des Fêtes
- + Club Taurin Lou César
- + Football Club Orsannais Vieilles Jambes
- + Yoga pour Tous
- + Les Cheveux Argentés
- + Tennis Club d'Orsan
- + Chasse
- + Moov'Orsan



Club de Peinture sur Tissus et sur Verre

25 ans déjà

Une année est passée avec la bonne volonté et la bonne humeur de chacune d'entre nous.

Tous les jeudis après-midi, nous nous sommes réunis pour réaliser sur divers supports (tissus, verres, fer et briques) des œuvres avec beaucoup d'imagination.

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous les en remercions.

Nous avons participé au marché de Noël de l'APE et autres manifestations au cours de l'année et nous avons fait dons de lots aux diverses associations du village pour leur loto annuel.

Nous vous attendons nombreu(ses)x pour le plaisir des yeux ou intégrer notre association et vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Le bureau





Comité des Fêtes

Petit rappel sur l'année 2013

- ❖ Halloween, nous avons organisé en association avec l'APE un atelier de préparation des costumes, un défilé et un concours du déguisement le plus original.

Une quinzaine d'enfant avait participé à l'atelier et 40 enfants au concours.

Après la remise des prix, la soirée s'était poursuivie par des plateaux repas confectionnés par la **CABRE D'OR** et s'était terminée par un petit bal.

Gagnant du concours : 1 prix - **Livia** 2 prix - **Lucas** 3 prix - **Alice**

- ❖ Le loto a attiré beaucoup de monde. Nous tenons à remercier les différents donateurs qui nous ont permis d'établir 12 parties de trois quins ainsi que 4 cartons pleins et un carton vide. Nous avons clôturé cette soirée par un repas dansant.
 - ❖ Le concours de crèche et/ou de sapin s'est déroulé tout le long du mois de décembre et le jury impartial et motivé s'est rendu chez les 13 participants au concours de crèches et chez les 9 participants du concours de sapins inscrits auprès de « framboise » pour évaluer et noter les travaux de chacun.
 - ❖ Le 4 janvier, nous nous sommes réunis à la salle des associations pour la remise des prix. Le premier prix du concours de crèche a été décerné à - Mme **FLOURET** - le deuxième prix - Mme **LINO** -- et le troisième à - Mr **DORILLE**. Le premier prix du concours de sapin a été décerné à - Mr **LECONTE** - le deuxième prix à la - **SOLEIADE** -- et le troisième à - Mr **ASSENAT**. Le premier prix sapin enfant a été décerné à : - **ROUMEAS Salomé** --mais tous les autres participants ont été récompensés.
- Cette remise des prix s'était conclue par une dégustation de galettes des rois (boulangerie SAURON et ETCHEVERRY) autour d'un verre de l'amitié OFFERT PAR LE **COMITE DES FETES**.
- ❖ Notre réveillon, malgré des inscriptions tardives, avait réuni 122 personnes autour d'un succulent repas préparé et servi par le traiteur **LE PETIT BEDON** de St Michel d'Euzet et animé par l'exceptionnel Rudy de **TROPICAL NIGHT SONORISATION** de Bagnols-sur-Cèze qui s'était terminé au petit matin.

Conclusion de l'année 2013 :

Financièrement, malgré un départ chaotique, nous clôturons notre saison 2013 avec un solde en banque d'environ **1500 euros grâce à vous**, Orsannais et Orsannaise mais aussi à nos sponsors et bien sûr à la mairie d'ORSAN.



Le comité des fêtes vous remercie tous et compte sur vous pour 2014.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 janvier 2014 à la salle des associations, et quelques modifications dans le bureau ont été apporté.



En effet nous a rejoint « **Framboise** » **SIMEON** et quelques-uns sont partis mais nous restons unis et motivés plus que jamais pour faire vivre ce village.

Nous vous informons régulièrement de la prochaine manifestation à venir ainsi que du planning de l'année par des prospectus dans vos boîtes aux lettres mais aussi par des affiches dans les différents commerces du village.

Manifestation passée :

La soirée **MAGIE** **faute d'inscription** s'est transformée en soirée pour les jeunes, animée par **dj Stéphane B** et sandwiches préparés par le comité.

L'après-midi théâtre, peu de personnes sont venues voir la troupe **LA ROULOTTE DE L'UZEGE**. Nous remercions cependant **Mr et Mme SORET**.

La soirée Country avec **le Country Club de Bagnols**, a réuni environ 80 personnes mais nous déplorons qu'il n'y ait eu que **très peu** d'Orsannais.

Un repas sympa préparé par **la présidente du Club de Country (Patty)** avec l'aide du comité des fêtes accompagnait cette initiation de dance country.

Atelier préparation fêtes des mamans et des papas.

Vide maison du mois de juin.

Manifestation à venir :

- ❖ **4, 5 ,6 ET 7 JUILLET FETE VOTIVE** : toros, manèges, danseuses latines etc..... !!!!!
- ❖ **30 AOUT BODEGA** sur deux jours avec soirée sevillanas et repas spécial !!!!! .
- ❖ **27 SEPTEMBRE** soirée cabaret avec repas préparé et servi par **le Petit Bedon**.
- ❖ **Octobre** atelier préparation halloween, date à définir, contacter framboise 06.24.55.54.18.
- ❖ **31 octobre** Halloween en association avec **l'APE**.
- ❖ **Novembre et décembre** atelier préparation et confection décoration de Noël et de crèche, contacter framboise 06.24.55.54.18.
- ❖ **Novembre** méga loto.
- ❖ **Décembre** concours de crèche et/ou de sapin, contacter « framboise » 06.24.55.54.18.
- ❖ **31 décembre réveillon**.

Nous espérons pouvoir compter et s'associer avec les différentes associations du village pour créer d'autres manifestations complémentaires.

Je remercie en tant que président toute mon équipe et encore tous les Orsannais et Orsannaises, les sponsors et surtout la nouvelle équipe en mairie, qui j'espère va m'aider, pour que je puisse continuer à faire vivre le village.

Le président



Club Taurin Lou César

Le samedi 26 Avril, nos jeunes Orsannais se sont organisés et mobilisés avec pelles et râteaux pour nettoyer les arènes afin de préparer au mieux la journée tant attendu du 1^{er} mai.

Le Programme du 1^{er} mai 2014 :

10h00 déjeuner aux arènes

11h30 Abrivade, Manade du ROUSTY

13h00 Apéro, avec la Pena Les Astres aux Notes et stand de restauration sur place

17h00 Toro piscine

18h30 Bandido, Manade du ROUSTY

19h00 Apéro - Grillades - Pena

La traditionnelle journée du 1^{er} mai, s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Les jeunes qui attendaient cette journée avec impatience, nous ont offert un magnifique défilé en traversant la rue du village sur des chars et camions. Tout le monde a répondu présent, la Rue du bar était remplie. La pena a fait danser et chanter tout le village ! C'était une fois de plus une journée réussie pour le club taurin !





Le 24 mai le club taurin ainsi que tous les aficionados ont passé leur journée dans leur manade favorite, la Manade du Rousty. Le rendez-vous était fixé sur le parking des écoles à 9h, où deux bus remplis ont amené tout le monde à Saint-Gilles. Nos Orsannais ont pu assister et participé au marquage des petits veaux, suivi d'un apéro ainsi qu'un pique-nique sous les cannisses. Dans l'après-midi, les jeunes se sont amusés avec les vachettes dans les arènes. Le club taurin remercie la Manade pour leur accueil et toute leur sympathie.



Suite à notre assemblée générale du 10 Janvier 2014, nous vous faisons part du nouveau bureau:

Président: Mr CASSAR Christophe

Vice-président: Mr MIRA Yannick

Secrétaire: Mme SALS Mireille

Secrétaire adjointe: Mme CAVALIER Charlène

Trésorière: Mme JACKEL Sabrina

Trésorier adjoint: Mr LIMATA Adrien

APE Orsan

L'APE organise de nombreuses manifestations toute au long de l'année pour financer ensuite des activités scolaires et périscolaires afin d'enrichir la vie des enfants dans l'école.



Vous êtes toujours très nombreux pour nous aider par votre présence ou vos dons et nous vous en remercions. En début d'année (scolaire), nous avons ainsi organisé le loto des écoles qui réunit toujours un grand nombre de participants. Ce loto est aussi réalisé grâce à la générosité des entreprises d'Orsan.

En fin d'année, nous organisons les fêtes de Noël pour les enfants. Spectacle, cadeaux et chants de Noël auront marqué la fin d'année de la plus belle des manières. En 2014, nous avons également organisé pour les enfants, la galette des rois, un après-midi carnaval, une chasse aux œufs et une soirée carnaval pour les enfants et parents en partenariat avec les Vieilles Jambes (Foot).

Cette année scolaire, l'APE aura financé pendant le temps scolaire (participation classe découverte à Méjanne le Clap pour 2000 €, 8 séances de piscine et transport pour plus de 1600 €, animation poterie pour les PS/MS pour 300 €, spectacle de Magie pour les GS/CP pour 300 €, et enfin musique pour les CE/CM pour 600 € sans oublier les sorties de fin d'année). C'est donc un budget très conséquent qui permet d'améliorer la scolarité de nos enfants.

En septembre, nous vous donnons rendez-vous (anciens mais surtout nouveaux parents) pour l'assemblée générale qui déterminera le nouveau bureau. L'APE c'est aujourd'hui presque 70 familles soit plus de 250 personnes concernées directement par les manifestations qu'elles organisent. Alors venez nombreux...

Le bureau de l'APE



Yoga pour Tous

La deuxième année de « L'association Yoga pour Tous » s'achève. Elle ne compte pas moins de 14 adhérentes assidues. Le groupe est totalement féminin mais les messieurs seraient les bienvenus aussi !

Le bilan de l'année s'avère être très positif car les participantes apprécient les effets de cette discipline.

L'angoisse, la colère, la peur ont souvent pour effet de crisper notre diaphragme et de raccourcir la respiration. Le sang est alors moins oxygéné, notre énergie s'en ressent et notre mental aussi. Mais l'inverse est tout aussi vrai. Il suffit de pratiquer un exercice de respiration yogique pour débloquer le diaphragme, allonger le souffle, mieux exploiter notre capacité pulmonaire et retrouver calme, force, confiance et maîtrise de soi.



Les horaires et le lieu resteront inchangés soit les mardi soir de 18h30 à 19h30 à la maison des associations d'Orsan.

Si vous souhaitez nous rejoindre, la rentrée 2014 sera le mardi 30 septembre. (Contact : Sandra Leconte 06.77.08.65.34)

L'association « yoga pour tous » vous souhaite d'excellentes vacances d'été.



Ensemble Vocal Amadeus

C'est une année riche en rebondissements que vit l'ensemble vocal Amadeus. Après une rentrée laborieuse au mois de septembre avec une quinzaine de choristes, voilà qu'au mois d'octobre notre effectif passe du simple au double grâce à l'arrivée de nos amis chanteurs de Laudun. L'ensemble vocal Amadeus n'en demandait pas tant pour vous concocter un concert de fin d'année digne de ce nom.

Outre nos journées de répétition deux dimanches par an, nous avons participé au 4ème printemps des chorales invités par l'ensemble choral Monticant de Chusclan.

Notre joie s'est portée aussi sur la demande de la nouvelle équipe municipale pour participer en chanson à la cérémonie du 8 mai.

Passée la déconvenue de la perte de l'église comme lieu de concert, nous vous présenterons notre spectacle le vendredi 27 juin 2014 au centre socio-culturel à partir de 21 H.



Venez nombreux nous écouter et partager ce moment convivial avec nous !

Le Président,
Christophe Castanier



Les Cheveux Argentés

L'assemblée générale a eu lieu, comme prévu, le 17 janvier 2014.

Nous vous indiquons ci-dessous la composition du conseil d'administration et du bureau :

Présidente d'honneur : Prieur Yvette
Président d'honneur : Soleilhac Marius

Président Actif : Sauze René
Vice-Présidente : Montané Henriette
Secrétaire : Lévêque Jacques
Secrétaire Adjoint : Baron Marie Elise
Trésorier : Lévêque Jacques
Trésorier Adjoint : Martinot Albert

Membres : Mesdames Caput Claudie
Delafoy Colette
Javelaud Pierrette
Lapôtre Ghislaine
Petiot Marie-Rose
Pluchot Annie
Ponsero Emilie
Reynaud Marie-France

Et Messieurs
Caput Aimé
Javelaud Pierre

Ce jour-là, le Club était plein. Après avoir descendu toutes les chaises en notre possession, il y avait encore quelques personnes debout.

Nous avons observé une minute de silence pour nos amis disparus en 2013 et après avoir écouté le compte-rendu des activités de l'année précédente et le programme prévu pour l'année 2014, les adhérents ont pu partager la galette des rois.



Réalizations déjà effectuées à ce jour :

Le vendredi 24 janvier à 14h30 :

a eu lieu notre après-midi photos, diaporama et films de l'année 2013, suivi, bien sûr, d'un petit goûter.



Le lundi 14 février 2014 :



à 14h, un concours de belote avec toujours autant de succès : 20 équipes inscrites, et beaucoup d'heureux, de Codolet, les grands gagnants, Mr et Mme Nougier, mais aussi d'Orsan, Marie-Rose et René.



Le vendredi 14 mars 2014 :

à 14h30, un petit loto au club, avec également autant d'enthousiasme de la part des participants. Merci à eux ! Le carton plein a été remporté par Albert !





Vendredi 28 mars 2014 :

à 7h30, départ pour le Domaine de Gaillac, 12230 Sauclières, avec 44 personnes qui sont revenues ravies, repues de leur repas. Mais il paraît qu'ils n'ont pas eu chaud ! Il faudra que la prochaine fois nous commandions aussi du soleil !...



Samedi 05 avril 2014 :

Repas annuel de printemps, ou malgré quelques critiques sur la qualité des plats, les 89 participants ont été enchantés et ont apprécié la chaude ambiance, d'autant plus que les chanteuses et chanteurs locaux, ont mis en exergue leurs talents, fort appréciés par le public. Merci à tous !



Mardi 15 avril 2014 :



À 14h30, nous avons eu une vidéoconférence sur la Cèze, qui a tenu en haleine tout le public présent. La vidéo, très intéressante, a été réalisée par les 2 conférenciers présents, accompagnés par Monsieur Saurel du club MGEN. À la suite, nous avons eu droit, comme de coutume, à un petit goûter.



Lundi 12 mai 2014 :



Le petit loto pour les adhérents et les clubs environnants, a débuté avec un bon quart d'heure de retard, soit à 14h 45, le temps de ramener les tables de la cuisine, et de descendre les chaises de réserve. Nous étions 45 pour remplir la Salle Aimé Pouzenc, En bref, le club était plein, et nous en



étions très heureux ! Nicole de Chusclan et Pierrette d'Orsan ont bien voulu partager la rosette de 3kg du carton plein !

Vendredi 23 mai 2014 :

À 14 h 30, à la salle des associations, l'après-midi Provençale, animée par l'Association Païs-Nostre, a été fort appréciée par une bonne soixantaine de personnes qui, pour certains, ont découvert le provençal, et pour d'autres, leur a rappelé plein de souvenirs, pas si lointains que ça. Il y avait, bien sûr, les inconditionnels de Païs Nostre. Et tout ce petit monde a apprécié le goûter offert.





À noter sur vos :



- Le vendredi 06 juin, sortie à Aigues-Mortes "Camargue entre Mer et Sel". (Départ d'Orsan à 8h30 et à 10 h30, abordage de la péniche pour parcourir les canaux et admirer le travail des gardians. Prise du repas à bord et visite en petit train des salins, retour à Orsan vers 18 h 30)
- Le lundi 30 juin à 14 h, concours de belote.
- Le mardi 09 septembre à 14h30 : loto inter-membres : 2€ les 5 cartons.
- Le lundi 29 septembre à 14h : concours de belote.
- Du 13 au 17 octobre : Séjour à Guéthary, en pays Basque.
- Le samedi 25 octobre 2014 : notre repas d'automne, avec animation.
- Le lundi 24 novembre à 14h : concours de belote.
- Le dimanche 07 décembre 2014 aura lieu le loto du club.



Bonnes vacances à tout le monde, en ayant une pensée affectueuse pour nos malades. Et à très bientôt !

Le Bureau

Tennis Club Orsan

Le tennis pour tous de 7 à 77 ans

Lors de la réunion du 28 Septembre 2013, un nouveau conseil d'administration a été mis en place.

Président : ASSENAT Bernard

Vice-président : ROUSSEL Alain

Trésorier : PANTOUSTIER Gilbert

Trésorier Adjoint : DELIDAIIS Hervé

Secrétaire : FILLION Mireille

Secrétaire adjoint : LEVEQUE Patrick



Membres actifs :

BOUDAUD Jérôme

CHABERT Josiane

DUVERNE Pierre

FILLION Sébastien

GENOT Daniel

GOUMARRE Florent

RAOUL Cécile

REGNIER Carine

TEISSIER Joël

TOURNIER Frédéric

Des permanences pour l'adhésion au club et pour l'inscription de vos enfants à l'école de tennis ont lieu à la maison du tennis, tous les samedis de 10H00 à 12H00.



La cotisation pour 2013/2014 est fixée à :

30 € pour un adulte

20 € pour un enfant

75 € pour une famille de 4 personnes et plus

45 € pour les invités parrainés*

* Les membres du club ont la possibilité de parrainer une personne de leur choix qu'ils devront **impérativement** connaître pour assurer de la bonne tenue de leur invité.

Le Bureau



Une nouvelle association de Gym/Danse Moov'Orsan

Une nouvelle association se crée à Orsan « Moov'Orsan » pour tous les âges.

Nous allons proposer les cours suivants :

Le Mercredi à 17H30 : Zumba enfants (6 - 12 ans)

Le Mercredi à 18H30 : Zumba Adultes

Le Mercredi à 19h30 : renforcement musculaire ou stretching

Les horaires des cours pourront varier légèrement en fonction du planning de nos intervenants.

Les cours du mercredi seront animés par Gaëlle ROUX qui a animé le stage de zumba adultes et enfants que nous avons fait en mai.

Le vendredi à 16h20 danse hip hop ragga pour les 7- 13 ans. Le cours sera animé par Alicia de Maria (membre des So United Crew).

Alors venez bouger avec nous ! Afin de nous aider à organiser au mieux les cours de la rentrée et faire des tarifs au plus juste n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé par un ou plusieurs cours ou si vous voulez nous aider à la mise en place de l'association.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Blandine COUSTON, Catherine LAURENT, Josiane BREYSSE ou Bérangère GRAS. Voir Facebook (Moov'Orsan)





La page de l'école

Du 30 janvier au 3 avril, les classes de **CE1-CE2** et **CM1-CM2** sont allées à la piscine tous les jeudis matins. Six parents volontaires avaient passé l'agrément piscine. Ainsi, à chaque séance trois parents ont accompagné et les élèves ont pu profiter des activités en toute sécurité. Lors de ces huit séances, les élèves étaient répartis en cinq groupes selon leur niveau. Grâce à des jeux, les moins expérimentés ont pu se familiariser avec l'entrée dans l'eau, essayer de s'immerger, trouver de nouveaux équilibres pour se déplacer... Quant aux enfants déjà nageurs, les activités leur ont permis d'améliorer leurs techniques et d'essayer de relever de nouveaux défis : aller chercher des objets en profondeur, plonger du bord ou d'un plot, nager longtemps... Les élèves de fin de cycle (CE1 et CM2) ont pu respectivement valider le palier 1 et le palier 2 de natation.



Le 8 avril après-midi, deux intervenants de la Croix-Rouge sont venus dans la **classe des CM1-CM2**. Ils ont travaillé avec les élèves sur les différents types de danger auxquels ils pourraient être confrontés. Les CM1-CM2 ont tout d'abord mis en évidence les informations indispensables à fournir lorsqu'on alerte les pompiers ou le SAMU. Ils ont ensuite appris quelques gestes techniques de secourisme : vérifier l'état de conscience d'un blessé, mettre une personne inconsciente en position latérale de sécurité et le massage cardiaque. Les intervenants avaient amené des mannequins afin de mettre en pratique les nouveaux apprentissages.



Musique maestro pour les CE1 et CE2

Mme Sandrine Bertrand, intervenante en musique, fait découvrir chaque mardi le rythme des Beatles, les enfants apprennent quelques morceaux renommés pour les interpréter en fin d'année devant les parents. N'oublions pas la découverte et l'évolution de la musique à travers les siècles, une détente très appréciée et une rigueur exigée pour le chant.

Ils se rendent également à la bibliothèque municipale à la recherche du livre rare, apprennent le classement, écoutent une histoire lue par l'adulte, échangent verbalement sur leurs lectures et participent à l'enregistrement sur fiche du livre qu'ils peuvent ramener chez eux.

Durant la semaine du 19 au 23 mai, les élèves de **GS-CP** accompagnés de 3 parents et de leur maîtresse se sont rendus à Méjannes le Clap pour une semaine au milieu des poneys et des animaux de la ferme. Chacun a pu s'initier à l'équitation et à la voltige et a fabriqué son propre fromage de chèvre. Les 21 enfants de la classe sont rentrés la tête pleine de beaux souvenirs.



Les élèves de **petite et moyenne sections** de maternelle ont profité pendant 4 séances de l'intervention d'une professionnelle de la poterie, Mme Maria WALTZ. Cette personne officie



dans son atelier « terre et sens » à Chusclan. Elle a initié les enfants au modelage et à la fabrication d'objets (collier de perles, pot, prénom sur plaque et coupelle).

Pour clore l'année en beauté, les petits et moyens de maternelle feront leur voyage de fin d'année dans une ferme pédagogique et les CE et CM iront passer une journée pédagogique au Pont du Gard.

L'année se terminera en beauté avec la fête des écoles où les 4 classes présenteront un spectacle sur le thème : « un siècle en musique » ; elles visiteront les différentes périodes musicales qui ont marqué les années de l'entre-deux guerres à aujourd'hui.

Le Centre Aéré de Codolet

Le centre de loisirs de CODOLET est ouvert durant les vacances d'été 2014 du 7 juillet au 22 août pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, et un séjour montagne pour les enfants âgés de 6 à 12 ans est organisé du 25 au 29 août.

Chaque semaine, les enfants font une sortie toute la journée le mercredi, et vont deux après-midi à la piscine. L'équipe d'animation organise pour tous les autres moments différents temps d'activités (cuisine, activités manuelles, grand jeux ...).

Pour tout renseignement ou inscription, contact auprès du directeur M. CHALARD par téléphone au 06 04 52 58 13 ou par mail : b.chalard@gardrhodanien.com



Programme "été 2014"		
JUILLET		AOUT
1 M		1 V après-midi piscine
2 M	CENTRE FERME	2 S
3 J		3 D
4 V		4 L après-midi piscine
5 S		5 M
6 D		6 M Poney 3/7 ans Laser game 8/12 ans
7 L	après-midi piscine	7 J
8 M		8 V après-midi piscine
9 M	La Ferme Enchantée - St Chaptes	9 S
10 J		10 D
11 V	après-midi piscine	11 L après-midi piscine
12 S		12 M
13 D		13 M Parc attraction
14 L	FERMETURE DU CENTRE	14 J
15 M		15 V FERMETURE DU CENTRE
16 M	FESTIVAL D'AVIGNON	16 S
17 J		17 D
18 V	après-midi piscine	18 L après-midi piscine
19 S		19 M
20 D		20 M Accrobranche - labyrinthe Saint Christol
21 L	après-midi piscine	21 J
22 M	SEJOUR OLERON 9/12 ans Sports et découvertes	22 V après-midi piscine
23 M		23 S
24 J		24 D
25 V		25 L
26 S		26 M SEJOUR MONTAGNE 6/12 ans Barcelonnette (Alpes de haute provence)
27 D		27 M
28 L	après-midi piscine	28 J
29 M		29 V
30 M	La Bouscarasse	30 S
31 J		31 D



Ma déchetterie

❖ Chusclan

❖ Laudun l'Ardoise

HORAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 12h	-	8h - 12h	-	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	-	14h - 17h	-	14h - 17h	14h - 17h

HORAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	-	8h - 12h
14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	-	14h - 17h

Toutes les autres déchetteries de l'agglomération sont également accessibles aux habitants d'ORSAN.

Le SITDOM

Les chiffres du tri sur notre territoire

Tous les déchets sont acheminés vers le centre de tri prestataire du Sitdom. C'est dans ce centre de tri que nos emballages sont triés par familles.

Dix fois par an, le centre de tri détermine le taux d'erreur des emballages recyclables de notre territoire, lors d'une opération appelée caractérisation. Ce taux de refus observé sert à calculer le coût de reprise de nos matériaux. Recette qui fait baisser le coût de gestion de nos ordures ménagères.

En conclusion, mieux nous trions et moins nous paierons.

Ces dessins montrent le taux d'erreur de nos sacs d'ordure ménagère.



Le ramassage sur Orsan

Sac jaune : Le jeudi matin

Conteneur (ordures ménagères) : Le mardi matin et samedi matin

Attention, il n'y a aucun ramassage, les jours fériés. Consulter les panneaux d'affichage de la mairie ou le site internet www.orsan.fr pour connaître le jour de remplacement.

Merci de déposer vos sacs jaunes et containers uniquement la veille au soir en prenant soin de bien fermer les sacs pour éviter que des animaux ne viennent les éventrer.



Quelques rappels sur le tri sélectif...



Les sacs jaunes sont collectés le jeudi matin

- ❖ les bouteilles plastiques, les shampoings et gel douche, les flacons
- ❖ les canettes, les aérosols, les barquettes, les conserves
- ❖ les petits cartons et cartonnettes
- ❖ les briques alimentaires...



A déposer dans les containers prévus à cet effet ou en déchetterie

- ❖ les courriers, enveloppes, les papiers de bureau
- ❖ les journaux, les revues et les magazines
- ❖ les catalogues, les annuaires...



A déposer dans les containers prévus à cet effet ou en déchetterie

- ❖ les pots de confiture en verre,
- ❖ les bouteilles en verre
- ❖ les bocaux en verre ...

Infos Utiles



Mairie

11 Avenue des Tavans

Tél : 04.66.90.14.09

www.orsan.fr

	Matin	Après-Midi
Lundi	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	Fermé
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	14h-17h
Samedi	9h-12h	Fermé

Durant les mois de Juillet et Août, la mairie est fermée le samedi matin



Cantine Garderie « Les Bambins »

Place des écoles Tél : 04.66.90.04.10

	Matin	Cantine	TAP	Soir
Lundi	7h30-9H	12h-14h	16h15-17h15	17h15-18h30
Mardi	7h30-9H	12h-14h	16h15-17h15	17h15-18h30
Mercredi	7h30-9H	Fermé		
Jeudi	7h30-9H	12h-14h	16h15-17h15	17h15-18h30
Vendredi	7h30-9H	12h-14h		16h15-18h130



Ecole

Primaire :

Tél : 04 66 90 11 80

Maternelle :

Tél : 04 66 90 16 22



 **Banque Postale**
1 Place des écoles Tél : 04.66.90.12.05

Levée du courrier

Semaine : 14h45

Samedi 11h00

	Matin	Après-Midi
Lundi	9h30-11h45	13h30-16h
Mardi	9h30-11h45	14h-16h
Mercredi	9h30-11h45	13h30-16h
Jeudi	9h30-11h45	13h30-16h
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9h30-12h	Fermé



Tourisme à ORSAN

Un peu à l'étroit dans votre maison, pour accueillir vos amis cet été, pensez aux gîtes et chambres d'hôte d'ORSAN.

LE MAS D'ORSAN

AMSALLEM Guy
30200 Orsan
Site web: www.lemasdorsan.com

Tel: 04.66.39.38.15
Portable: 06.14.72.06.99

CHEZ MAMIE RICLAUDE

AUROSSEAU Marie-Claude
30200 ORSAN
Site web: www.chez-mamie-riclaude.com/

Tel: 04.66.89.41.71
Portable: 06.08.74.31.76

DELRIEU MARIE-PIERRE

30200 ORSAN
Tel: 04.66.90.15.77
Portable: 06.87.35.53.04

LAURENS CHANTAL

30200 ORSAN
Tel: 06.63.03.43.34



Les défibrillateurs semi automatiques

A quoi servent-ils me direz-vous. ?

En France le taux de survie après un arrêt cardiaque oscille entre 2 et 4 %. Aux Etats Unis, du fait de l'accessibilité des défibrillateurs, on passe à un taux de survie variable entre 20 et 50%. Les secours mettent un temps moyen de 7 à 8 minutes pour parvenir jusqu'à la victime et il faut savoir qu'en cas d'arrêt cardiaque 1 minute de perdue correspond à 10% de chance de survie en moins. Les défibrillateurs permettent donc de sauver des vies.

Comment ça marche ?

La défibrillation (autrement appelée choc électrique externe) consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur en cas de troubles du rythme.

Nous avons la chance d'avoir deux défibrillateurs semi automatiques. Un premier est situé devant la maison des associations et un deuxième dans la salle polyvalente.

Evidemment, rien ne sert de s'équiper de ces appareils si personne n'ose les utiliser en cas de besoin, d'autant plus que leur fonctionnement est très simple :

Mode d'emploi :

- 1-allumer l'appareil
- 2-suivre les indications orales et celles écrites sur l'appareil
- 3-Placer les électrodes sur la poitrine
- 4-En cas de fibrillation (battements anarchiques du cœur) l'appareil demandera de déclencher le choc électrique



Par contre, il ne faut jamais toucher la victime pendant que le défibrillateur analyse les troubles du rythme ou envoie les électrochocs

Evidemment, en premier lieu dès la constatation d'un arrêt respiratoire appelez le 15

En Conclusion

Chacun d'entre vous peut se voir un jour confronté à une situation de détresse vitale. Intervenir au plus vite permettra de sauver des vies !

Pour information, la Croix-Rouge organise des stages de formation aux premiers secours à Bagnols-sur-Cèze ou encore Pont-Saint-Esprit à plusieurs reprises cet été. Elles sont accessibles aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans. Pour tout renseignement contactez l'unité locale de Bagnols-sur-Cèze (04/66/89/49/23)



Epicerie Chez Françoise

Nouveau à ORSAN, l'épicerie de Françoise a ouvert ses portes

2 rue de la Callade
30200 ORSAN
Tél: 04.66.33.64.36

Vous y trouverez le tabac, le journal du Midi Libre, le pain, des viennoiseries, un rayon épicerie et également un rayon frais et charcuterie.

Du Mardi au Vendredi du 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00
Le Samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00
Le Dimanche de 7h30 à 12h30



Les Assistantes Maternelles

Madame CASSAR Béatrice
N° tél. : 04.66.90.10.09

Madame CHAMPETIER Gisèle
N° tél. : 04.66.89.24.69

Madame LAZZARONI Marie-Christine
N° tél. : 04.66.90.14.74

Madame RIEU Marie-Pierre
N° tél. : 04.66.50.60.99

Madame LESTAGE Maria
N° tél. : 04.66.50.23.62
Portable : 06.11.11.20.57

Madame LIMATA
Véronique
N° tél. : 04.66.90.03.26

Madame PARASCANDOLA Nadège
N° tél. : 04.66.50.20.86



Vous pouvez également appeler le relais Parents Assitant(e)s Maternel(e)s au 04.66.89.61.28

Etat Civil

Naissance



félicitation

DELIDAI Louis
SCOTTI Elody

Décès



NAMER Bernard
MOLL Veuve
MARTINEZ Seraphine
SARRETTE Robert



Dégradations dans le village

Merci aux petits plaisantins qui n'ont rien trouvé de mieux que de découper le grillage neuf (pas encore payé !!!!). Dommage que l'argent du contribuable ne puisse pas servir à autres choses !



Je connais mon village ?

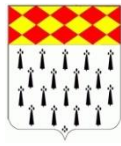
Cette photo a été prise dans ORSAN. Mais où ?

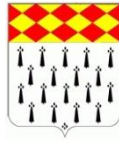
A gagner un bon d'achat de 20€ à valoir à l'épicerie Chez Françoise.

Déposez votre réponse à la mairie avec votre nom, prénom et n° de téléphone.

Tirage au sort parmi les bonnes réponses.







**Le comité de rédaction
vous souhaite de
Bonnes Vacances**

